

2011-2012 / Étude de la flore patrimoniale par Camille Thomas, chargée d'étude à la réserve naturelle

2011

Travail avec les stations de ski afin de cadrer l'entretien des téléskis et des pistes

SEPTEMBRE 2011

État des lieux des pratiques agricoles et réunion d'information



René Séphaud, président de la Coopérative d'Animation Pastorale

Quels sont les impacts de la réserve naturelle sur votre activité ?

« Globalement, la réserve est peu contraignante pour nous, agriculteurs de la CAP, Coopérative d'Animation Pastorale, malgré quelques restrictions d'aménagements, notamment de pistes carrossables. Ces territoires peuvent difficilement être

exploités différemment que par la pratique d'estives extensives. La pose de panneaux d'information a débouché progressivement sur des changements de comportement des randonneurs, plus vigilants à rester sur les sentiers. Cependant, des sentiers mieux balisés permettraient encore d'améliorer ces comportements. »

DÉCEMBRE 2011
Réception des études sur la faune et la flore

Quel est l'intérêt de connaître les insectes coléoptères dans la réserve naturelle ?



Benjamin Calmont, spécialiste des coléoptères

« Au sein du règne animal, le monde des coléoptères renferme de loin le plus grand nombre d'espèces sur Terre. De par leur diversité et leurs exigences écologiques, les coléoptères sont étroitement associés aux milieux qu'ils colonisent et traduisent donc « l'état de santé » des milieux. Les étudier dans une réserve naturelle revient à faire un diagnostic précis de ses écosystèmes et d'en évaluer la stabilité et les perturbations éventuelles. »

JUIN 2012

Travaux d'entretien des sentiers du Pas-de-l'Âne et du puy Ferrand

DÉCEMBRE 2012
Fin de la rédaction du diagnostic patrimonial et socio-économique du territoire

et au PRINTEMPS 2013
Proposition d'un programme d'actions pour les cinq ans à venir



Jeunes vaches Salers



Chamois

La Jasionne est la lettre d'information de la réserve naturelle nationale de Chastreix-Sancy
Directeur de la publication : Isabelle Blanc
Conception-rédaction : RNN Chastreix-Sancy (Lucie Sandron)
Conception graphique et impression : www.graindevue.com



Réserve naturelle nationale de Chastreix-Sancy
Le Bourg, 63680 Chastreix
04 73 21 59 43 - reserve.chastreix-sancy@orange.fr

la Jasionne



Réserve Naturelle Nationale
CHASTREIX SANCY

La réserve naturelle nationale de Chastreix-Sancy compte aujourd'hui cinq ans d'existence au service de l'environnement sur le Massif du Sancy. Il était donc temps de vous présenter un bilan de ces quelques années... C'est pourquoi l'équipe de la réserve a choisi de créer cette lettre d'information, baptisée "La Jasionne" qui paraîtra tous les deux ans. Pour ce premier numéro d'une longue série, nous vous proposons de suivre un sentier, celui d'un voyage temporel, de la création de la réserve jusqu'à aujourd'hui.

13 JUILLET 2007 Naissance de la réserve

Superficie : 1894,5 ha
Communes concernées : Chastreix,
Picherande, Besse et Saint-Anastaise,
le Mont Dore, Chambon-sur-Lac
Département : Puy-de-Dôme
Altitude min : 1100 m
Altitude max : 1885 m (puy de Sancy)



Les crêtes du Sancy par couleurs d'automne

16 JUILLET 2007 Visite inaugurale

Pourquoi avez-vous souhaité la création de cette réserve naturelle ?



Visite inaugurale

« La réserve naturelle nationale de Chastreix-Sancy a pour objectif de préserver à long terme un patrimoine naturel exceptionnel, reconnu par des scientifiques de renommée nationale. Il s'agit surtout d'une flore subalpine d'exception, de milieux naturels nombreux et variés, d'une faune montagnarde et de volcans uniques en Europe. Elle a aussi pour vocation d'étudier et de mettre en valeur ce patrimoine naturel et son territoire. La plupart des activités socio-économiques y sont maintenues, mais doivent être compatibles avec la protection de l'environnement. »



Hervé Vanlaer, directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement Auvergne



la jasionne crépue d'Auvergne est une plante très rare, puisqu'elle est présente uniquement dans le massif du Sancy et absente du reste du monde



Roger Gardes, président du Syndicat mixte du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne

SEPTEMBRE 2008 L'Etat désigne deux gestionnaires

Pourquoi vous avoir choisi comme gestionnaire ?

« L'Etat a désigné le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne, associé à l'Office National des Forêts, comme gestionnaires de la réserve naturelle de Chastreix-Sancy. Cela assure une cohérence d'actions puisque trois autres réserves naturelles sont déjà gérées par le Parc et ses partenaires. L'expérience du Parc dans la gestion des milieux naturels et la possibilité de mutualisation des moyens sont des atouts. Ces atouts nous permettent de répondre avec pertinence aux forts enjeux de cette réserve, qui sont de protéger un patrimoine naturel d'exception en y conciliant les usages d'une multitude d'acteurs. »

MAI 2008 Premier comité consultatif

Le comité consultatif réunit les représentants des acteurs locaux, mais aussi des personnalités scientifiques, des représentants d'association de protection de la nature et des administrations. Présidé par le Préfet, il se réunit au moins une fois par an afin de donner un avis sur le fonctionnement de la réserve et sa gestion. L'objet de ce premier comité consultatif a été de rappeler le fonctionnement d'une réserve naturelle et de présenter la candidature à la gestion du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne et de l'Office Nationale des Forêts.

NOVEMBRE 2008

Rencontre avec le conseil municipal de Chastreix

Pourquoi avez-vous invité le personnel de la réserve naturelle lors d'une séance du conseil municipal ?



Michel Babut, Maire de Chastreix

« Cette rencontre permettait tout d'abord de faire les présentations entre le nouveau personnel de la réserve naturelle et les membres du conseil municipal. C'était aussi l'occasion de présenter concrètement l'avancement des actions de la réserve. Au final, cette rencontre fut très enrichissante et bénéfique : elle permet de discuter les différents articles du décret de création, de lever des doutes quant à l'interprétation qui pouvait en être faite et ainsi de

poser les bases d'une communication indispensable entre les élus et le personnel. Il est fondamental de poursuivre de tels moments d'échange au moins une fois par an. Maintenant que la réserve est créée, la commune a tout intérêt à s'en approprier la réglementation et à en comprendre les actions afin d'en tirer un maximum d'avantages. »

JUIN 2009

Installation du personnel dans les locaux

Pourquoi avez-vous proposé d'installer les locaux de travail de la réserve naturelle dans le bourg de Chastreix ?

« Deux éléments sont à prendre en compte : d'une part, la commune de Chastreix accueille 77 % du territoire de la réserve naturelle et d'autre part, la présence dans le bourg permet d'être visible et accessible à tous. »



Thierry Leroy, conservateur de la réserve naturelle



Le puy de Sancy en hiver



La vallée de la Fontaine Salée en été

2009-2010 / Matérialisation des limites de la et exploitants agricoles réalisée par Patrice

PRINTEMPS 2009

Étude de la fréquentation de la réserve



Patrick Déat, directeur de la station du Mont Dore

Quels sont les problèmes liés à l'importante fréquentation sur les crêtes du Sancy et quel est le rôle de la réserve naturelle dans cette problématique ?

« La forte fréquentation sur les crêtes est à l'origine d'une grande dégradation des sols, engendrant des problèmes d'érosion dus à la disparition de la couverture végétale. La réserve naturelle a un rôle majeur dans la gestion de cette problématique, à travers la conception de panneaux d'information ou d'expositions à destination du public. Elle participe également à canaliser les randonneurs en entretenant des sentiers balisés et sécurisés. Des interventions de sensibilisation dans les écoles seraient également à envisager. Toutes les possibilités doivent être entreprises afin d'informer un maximum d'acteurs sur la fragilité des sols de montagne. »



SEPTEMBRE 2009

Restauration des sentiers du puy Ferrand



Pas de l'Âne et puy Redon

OCTOBRE 2009

Deuxième comité consultatif

FÉVRIER 2010

Exposition à la médiathèque de Besse

MARS 2010

Deuxième rencontre avec le conseil municipal de Chastreix

AVRIL 2010

Première réunion publique d'information sur la réserve naturelle à Chastreix



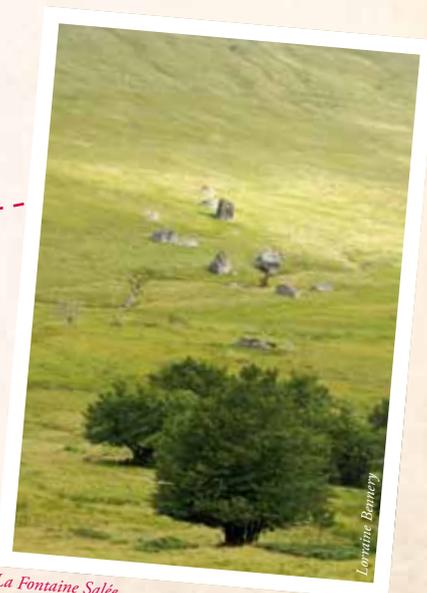
OCTOBRE 2010

Etat des lieux des activités sportives



Jean-Thierry Plane, responsable du bureau des accompagnateurs en montagne du Mont Dore

« En tant qu'accompagnateurs en montagne, nous ne ressentons que peu d'impacts de la réserve naturelle sur notre activité. Les seuls effets directs sont quelques modifications d'itinéraires liées aux problèmes d'érosion auxquelles nous nous adaptons facilement. Si notre activité est aisément conciliable avec les actions de la réserve naturelle, en revanche certaines activités telles que l'escalade se trouvent contraintes par la réglementation. »



La Fontaine Salée